

# Résumé des actes simples du consommateur

- Réparez, restaurez, adaptez, réutilisez le bois.
- Achetez du bois de seconde main.
- N'achetez en aucun cas des essences menacées.
- Favorisez les bois de provenance locale qui sont plein d'atouts.
- Achetez en priorité du bois avec le label FSC.

■ Exigez la transparence !  
Demandez aux vendeurs des informations sur le bois que vous achetez, l'appellation commune, le nom latin et le pays d'origine.

Et puis, pour préserver tous les arbres de notre planète, et parce que le papier, c'est aussi du bois :

- Limitez la consommation de papier en évitant les impressions inutiles, en utilisant les feuilles recto-verso et, quand c'est possible, en réduisant le format d'impression.
- Utilisez du papier recyclé. Participez à la collecte sélective en déposant les vieux papiers dans les containers prévus à cet effet.



**Les Amis de la Terre**

prix : 3 €

Emportez ce guide avec vous dans les magasins et consultez-le sur place pour être sûr de ne pas vous tromper !

Pour aller plus loin :

- Amis de la Terre [www.amisdela terre.org](http://www.amisdela terre.org)
- CITES : [www.cites.org](http://www.cites.org)
- FAO : [www.fao.org](http://www.fao.org)
- FSC : [www.fsc.org](http://www.fsc.org)
- Liste de fournisseurs de bois FSC [www.certifiedwood.org](http://www.certifiedwood.org)
- UICN : [www.uicn.org](http://www.uicn.org)
- Liste rouge de UICN [www.redlist.org](http://www.redlist.org)

■ Les Amis de la Terre œuvrent pour des sociétés durables au Nord comme au Sud. Membres de la fédération internationale des Amis de la Terre, regroupant des associations dans 69 pays et plus d'un million de membres.

Nos actions en France visent à :

- Alerter l'opinion et les institutions sur les problématiques d'aujourd'hui et de demain : souveraineté alimentaire, changements climatiques...
- Faire pression sur les décideurs politiques et économiques par des campagnes de pétitions.
- Représenter un courant d'opinion dans les négociations nationales et internationales.

Rédaction : B. Petitbon et F. Castell ■ Conception graphique : blanc-de-zinc.com - 01 43 73 22 46 ■ Impression : Presse Pluriel



# ACHETER... MAIS PROTÉGER!



**Les Amis de la Terre**

## Guide du consommateur de bois



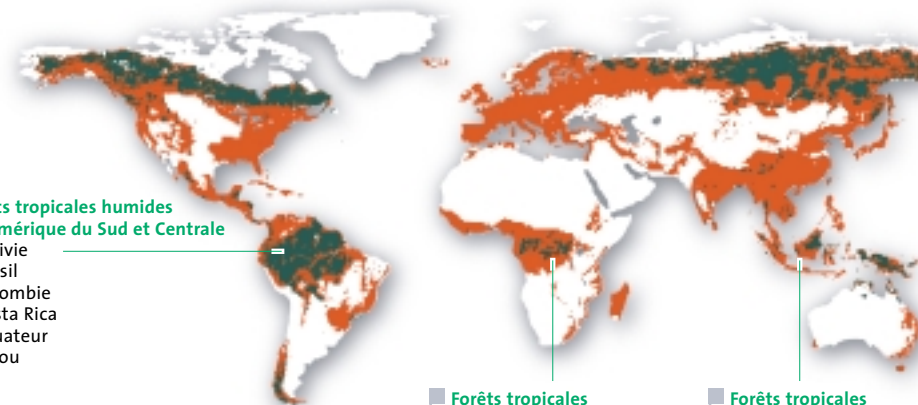
ACHETER...  
MAIS PROTÉGER!



# Les forêts tropicales hier et aujourd'hui

Aujourd'hui les forêts occupent 30% environ de la surface du globe, plus de la moitié d'entre elles sont des **forêts tropicales**.

■ Forêts détruites  
■ Forêts intactes



Forêts tropicales humides en Amérique du Sud et Centrale

- Bolivie
- Brésil
- Colombie
- Costa Rica
- Équateur
- Pérou

## Les forêts tropicales en grand danger

Tous les ans, c'est l'équivalent de l'ensemble des forêts françaises qui disparaît de la surface du globe soit **- 14,2 millions d'ha / an**.

En un siècle, plus de la moitié de ces forêts ont déjà disparu.

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)<sup>1</sup>, aujourd'hui, les déboisements les plus importants ont eu lieu en :

- Afrique avec **- 5 millions d'ha / an** ;
- Amérique du Sud avec **- 4 millions** ;
- Asie du Sud-Est avec **- 2,5 millions**.

Les forêts tropicales humides sont notamment soumises à des exploitations industrielles, le plus souvent abusives, qui ne respectent ni les richesses originelles des forêts ni les législations forestières.

Forêts tropicales humides en Afrique

- Cameroun
- Congo
- Gabon
- Guinée Équatoriale
- Rép. Centrafricaine
- Rép. Démocratique du Congo

Forêts tropicales humides en Asie du Sud-Est et du Sud

- Birmanie
- Cambodge
- Indonésie
- Laos
- Malaisie
- Vietnam

■ Les forêts tropicales humides sont des forêts situées dans les zones où le climat est chaud et humide toute l'année. La végétation est riche avec des arbres de hauteur importante (jusqu'à 50-60m) en formation serrée.

En effet, les sociétés multinationales d'exploitation ont des pratiques majoritairement détachées de toute préoccupation liée à l'avenir des forêts :

- exploitation d'un grand nombre d'essences dans un intervalle de temps très court avec peu de politique de reboisement ;
- abattage souvent illégal.

Selon la FAO, 20% de la disparition des forêts résultent d'une exploitation anarchique.

<sup>1</sup>"Situation des forêts du monde", FAO, 2001  
Carte d'après World Resources Institute





■ Chaise en Keruing, bois gravement menacé d'extinction.



■ "La part de marché des parquets en bois tropicaux est passée de 7% à 10% en France entre 1998 et 2000." (Bois Mag, oct 2001).

Au niveau européen, d'après la Fédération Européenne du Parquet (FEP), les parquets en bois tropical arrivent à la 3ème place derrière le chêne et le hêtre, devant l'érable, le frêne, le merisier et le bouleau.

# Déforestation au sud, ambiance "tropicale" au nord

## Les distributeurs inondent le marché de bois exotiques !

■ Le commerce mondial des essences tropicales progresse régulièrement. L'Union européenne (UE) représente **1/3** en valeur des importations mondiales de bois tropicaux.

Parmi les pays membres de l'UE, la France est un acteur important : c'est le plus gros importateur européen de bois tropicaux<sup>1</sup>. Elle occupe la **2ème** place d'importateur mondial après la Chine pour les bois africains.

## Les producteurs intensifient l'exploitation des forêts !

■ Certains producteurs n'hésitent pas à avoir recours à des pratiques illégales. Les importations européennes de bois d'origine illégale provenant des régions tropicales et tempérées ont augmenté de façon dramatique au cours des 10 dernières années.

■ Environ **15%** du commerce mondial du bois provient de sources illégales. Le bois illégal arrivant en France provient essentiellement d'Afrique (Cameroun, Guinée Équatoriale, Ghana, Liberia, Gabon) et du Brésil. Par exemple, **50%** de l'exploitation forestière du Cameroun est considérée comme illégale et **80%** du bois est produit illégalement au Brésil.

## Les consommateurs séduits achètent !

■ À la portée du grand public, nous trouvons dans les magasins pléthore de mobiliers de jardin en teck, de parquets, de meubles en bois exotique comme l'acajou, le palissandre et beaucoup d'autres essences dont les vendeurs ne sont pas en mesure de nous renseigner sur leur provenance et leur mode d'exploitation.

■ Ces articles sont de plus en plus nombreux et de moins en moins chers. Et, pour cause ! La plupart du temps, l'exploitation des forêts qui fournissent les bois de ces articles néglige totalement de prendre en compte les dégâts sur l'environnement et les populations locales.

<sup>1</sup> Organisation internationale des bois tropicaux



# Forêts / Le grand gâchis

Avec l'intensification de la production de bois, le processus de destruction s'accélère, entraînant de plus en plus de gaspillage tout au long du cycle de production et de consommation.

La FAO prévoit que la consommation des produits forestiers industriels (papier compris) aura augmenté de 25% entre 1996 et 2010.

Pour un arbre abattu, c'est 40 arbres alentours qui sont endommagés.

D'après la FAO, on compte même jusqu'à 70 arbres endommagés quand l'exploitation est faite de manière particulièrement intensive sans aucune précaution.



Si l'on suit le parcours d'un arbre abattu, les pertes se font sentir à tous les stades :



55% seulement du bois abattu est utilisé à la récolte.



50% seulement du bois récolté est utilisé dans les scieries.



50% seulement du bois de scierie est utilisé lors de la fabrication des meubles.

Finalement, c'est seulement 14% de l'arbre initial qui est utilisé pour les principaux produits en bois.

Et le gaspillage continue au niveau de la consommation :

- Les municipalités démolissent de vieux bâtiments sans chercher à récupérer leurs composantes.
- Les particuliers et les entreprises se débarrassent de leurs meubles, de leurs cadres de fenêtres, de leurs portes... sans souci de récupération.

■ Exploitation en forêt indonésienne.

# Conseil n°1 Économisez le bois !

Le bois est sans conteste un matériau plein d'atouts...

À condition qu'il soit récolté dans le cadre d'une exploitation durable, c'est un matériau recyclable, renouvelable et biodégradable.

À performances égales, le bois nécessite 2 fois moins d'énergie que le béton et 5 fois moins que l'acier pour sa mise en œuvre dans la construction.

En tant que combustible, il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre en se substituant à des énergies fossiles plus polluantes.

Pour le mobilier, le bois est un matériau résistant qui permet aux meubles de perdurer de générations en générations.

...à condition de l'utiliser à bon escient, alors, à chaque fois que c'est possible, pensez à :

Réparer, restaurer, adapter, réutiliser le bois que vous possédez déjà. Un bois peut facilement être réemployé pour des portes, des fenêtres, des étagères... Vous pouvez avoir besoin de l'aide d'un professionnel mais ce sera toujours moins cher qu'acheter du neuf et les forêts de notre planète ne s'en porteront que mieux.

Acheter des meubles et objets en bois d'occasion : les démolisseurs, les brocanteurs... proposent des matériaux de récupération qui peuvent encore faire un long usage. Et en plus, vous ferez des économies.

■ En France, le bois représente 10% des matériaux de construction et devrait atteindre 12,5% d'ici 2010.

Suite à la Convention sur les changements climatiques et dans le cadre de la loi sur l'air, l'État et les principales organisations professionnelles actives dans le domaine de la construction ont rédigé une charte "bois-construction-environnement" en vue de développer l'usage du bois dans la construction. Par exemple :

■ le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement s'engage à "encourager les maîtres d'ouvrage à faire des appels d'offres permettant une comparaison équitable entre le bois et les autres matériaux.";

■ la FFB (Fédération Française du Bâtiment) s'engage à "mobiliser 300 nouvelles entreprises qui auront comme stratégie de se spécialiser dans la construction de maisons individuelles à ossature bois.";

■ la FNB (Fédération Nationale du Bâtiment) s'engage à "promouvoir des essences nationales dans le développement de l'utilisation du bois dans la construction."

Source : "Accord Cadre Bois-Construction-Environnement"





# Des centaines d'arbres en danger

Les forêts tropicales sont en théorie protégées par différentes conventions internationales : Convention sur la diversité biologique, Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention pour la lutte contre la désertification... La France a également ratifié en 1998 l'Accord International sur les Bois Tropicaux, s'engageant ainsi à ce que tous les bois tropicaux importés proviennent de forêts gérées durablement à compter de l'an 2000.

■ Mais sans l'aide de tous (producteurs et consommateurs), les engagements dans le cadre de ces conventions ne pourront être tenus.

Aujourd'hui, de nombreuses espèces d'arbres sont déjà en situation critique !

Environ 1000 espèces sont directement menacées par l'exploitation industrielle et commerciale. Ce sont ces essences qui composent une grande partie des meubles et des matériaux en bois tropicaux que nous achetons.

Plus de 50 collectivités locales françaises ont déjà compris qu'il était URGENT d'agir en renonçant à utiliser ce type de bois !

Suite à une campagne de mobilisation lancée par les Amis de la Terre en 2000 auprès des collectivités territoriales, plus de 50 d'entre-elles ont opté pour des

**La CITES** - Convention sur le Commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction - mise en place en 1973, dresse une liste actualisée tous les 2 ans des espèces en danger. Bien que son objet soit louable, la CITES n'a qu'une influence limitée en matière de bois tropicaux. En effet, elle n'identifie que 19 espèces de bois tropicaux à protéger. Pour garantir une bonne application de cette Convention, l'Etat français doit assurer le contrôle aux frontières. À ce jour, l'application de la Convention n'a donné lieu à aucune saisie par les services de la douane française.

**L'UICN** - Union Internationale pour la Conservation de la Nature - complète la courte liste de la CITES en dressant un inventaire mondial de l'état de conservation des espèces végétales et animales. Cette liste identifie les espèces sur lesquelles doivent être concentrées les mesures de protection. 5611 espèces végétales sont recensées, dont 1014 classées comme espèces gravement menacées.

politiques d'achat qui ne contribuent pas à la destruction des forêts. Ainsi, pour leurs édifices publics et leur mobilier urbain, ces collectivités se sont engagées à privilégier l'utilisation de bois de proximité et à éviter l'utilisation de bois tropicaux provenant de forêts gérées non durablement. Exemples :

- Poitiers, Nîmes, Montpellier, Grenoble, Lyon, Avignon, Paris, Valenciennes... ;
- Les Conseils Généraux du Nord et de l'Isère ;
- Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

# Conseil n°2 Renoncez à l'utilisation du bois issu d'essences en voie de disparition !

Liste malheureusement non exhaustive, d'espèces menacées régulièrement commercialisées dans nos magasins

Nom commun	Nom scientifique	Exemples d'utilisation en France						Classement UICN/CITES
		Meubles et mobilier de jardin	Parquets	Escaliers	Lampes	Menuiserie		
■ Acajou	<i>Khaya ivorensis</i>	•		•	•		vulnérable	
■ Angélique	<i>Dicorynia guianensis</i>		•	•			non classé	
■ Ayous, Obché, Abachi, Wawa, Samba	<i>Triplochiton scleroxylon</i>					•	non classé	
■ Azobé	<i>Lophira alata</i>		•	•			vulnérable	
■ Balau yellow	<i>Shorea spp.</i>	•					142 sous-espèces classées dont une très forte majorité de sous-espèces considérées menacées d'extinction et gravement menacées d'extinction	
■ Bete	<i>Mansonia altissima</i>			•		•	menacé	
■ Bubinga	<i>Guibourtia tessmanii</i>	•	•			•	non classé	
■ Curupixa	<i>Micropholis spp.</i>	•	•			•	non classé	
■ Dibetou	<i>Lovoa trichilioides</i>	•		•		•	vulnérable	
■ Doussié	<i>Azelia bipidensis</i> ou <i>pachyloba</i>		•				vulnérable	
■ Iroko	<i>Milicia excelsa</i> ou <i>regia</i>		•	•		•	<i>Milicia excelsa</i> risque faible <i>Milicia regia</i> vulnérable	
■ Jelutong	<i>Dyera costulata</i> <i>Dyera polyphylla</i> <i>Dyera lowii</i>	•			•		<i>Dyera polyphylla</i> vulnérable	
■ Kapur, Camphrier	<i>Dryobalanops spp.</i>	•	•			•	De en danger à gravement en danger	
■ Keruing	<i>Dipterocarpus spp.</i>	•	•	•	•		42 sous-espèces classées dont une grande majorité sont considérées menacées d'extinction à gravement menacées d'extinction	
■ Limba, Frake	<i>Terminalia superba</i>	•	•		•		non classé	
■ Makore, Douka, Abacu, Baku	<i>Tieghemella spp.</i>	•	•	•	•		menacé	
■ Meranti	<i>Shorea parvifolia</i> ou <i>macroptera</i>		•				vulnérable	
■ Merbau	<i>Intsia bijuga</i> ou <i>palembanica</i>	•	•				<i>Intsia Bijuga</i> vulnérable	
■ Moabi	<i>Baillonella toxisperma</i>		•			•	vulnérable	
■ Nyatoh	<i>Palaquium spp.</i>	•	•		•		De vulnérable à en danger	
■ Okoumé	<i>Aucoumea klaineana</i>	•					vulnérable	
■ Palissandre (Asie)	<i>Dalbergia taxifolia</i>	•					vulnérable	
■ Palissandre (Brésil)	<i>Dalbergia nigra</i>	•					vulnérable CITES Annexe 1	
■ Pau amarelo	<i>Euxylophora paraensis</i>	•	•	•		•	non classé	
■ Pulai	<i>Alstonia spp.</i>	•	•	•	•	•	De vulnérable à gravement en danger	
■ Ramin	<i>Gonystylus spp.</i>	•	•		•	•	vulnérable	
■ Sapelli	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	•	•		•	•	vulnérable	
■ Tauari	<i>Couratari spp.</i>	•	•		•	•	De vulnérable à gravement en danger	
■ Teck	<i>Tectona spp.</i>	•	•		•	•	<i>Tectona philippinensis</i> menacé Essence surexploitée dont l'origine et les modes de production sont peu contrôlés	
■ Tiama, Acuminata, Kilula	<i>Entandrophragma spp.</i>	•	•		•	•	<i>Entandrophragma Angolense</i> vulnérable	



# La forêt Bien plus qu'un stock de bois

## Un réservoir de biodiversité

Plus de la moitié des espèces vivantes de la planète cohabitent dans les forêts tropicales humides. Certaines n'existent que dans ces forêts qui constituent l'écosystème terrestre le plus divers du monde.

Les forêts tropicales humides ont une valeur inestimable de par :

- la fertilité de leurs sols,
- le nombre d'espèces végétales et animales,
- les vertus de leurs plantes médicinales,
- leurs bois précieux.

## Un régulateur du climat

Les forêts tropicales humides influent sur le régime des pluies et le cycle de l'eau en général. Bien souvent, la déforestation est synonyme de :

- renforcement de l'effet de serre,
- sécheresse,
- inondations,
- désertification.

## Une source de produits vitaux pour les populations locales

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les populations locales ont plus à perdre qu'à gagner avec l'exploitation des forêts tropicales humides, telle qu'elle est pratiquée actuellement.

Près de 300 millions de personnes dépendent des forêts pour leur alimentation, les produits médicinaux, ou leurs matériaux de construction.

Les populations locales sont tenues à l'écart des prises de décision concernant l'exploitation de leurs forêts. De plus, leurs droits concernant la possession et l'utilisation de leurs terres et de leurs ressources sont rarement respectés.

## Un exemple, le moabi

Le moabi (*Baillonella toxisperma*) est une espèce surexploitée au Cameroun pour l'exportation. Elle est notamment commercialisée en France. Cette essence forestière est très utile pour les populations locales à plusieurs niveaux :

- ses fruits,
  - son écorce pour la médecine,
  - son huile pour la cuisine, et les cosmétiques.
- Une récente étude de l'UICN a démontré que la production annuelle d'huile extraite d'un moabi rapportait 3 fois plus aux villageois que la redevance forestière versée par un exploitant pour la coupe de ce même arbre !

■ Moabi



# Conseil n°3 Privilégiez le label FSC

Le label FSC (Forest Stewardship Council ou Conseil de Bonne Gestion des Forêts) permet au consommateur d'acheter des produits à base de bois avec la garantie qu'ils proviennent de forêts bien gérées :

Le FSC est une association non gouvernementale à but non lucratif qui réunit des associations de défense de l'environnement, des associations de consommateurs, des représentants des populations autochtones, des entreprises (exploitants forestiers, industriels) et des experts, permettant ainsi des discussions équitables entre les différents intérêts.

Les principes et critères internationaux du FSC garantissent :

- une gestion forestière respectueuse de l'environnement,
- socialement responsable et
- économiquement viable.

Ces principes sont conçus pour être adaptés à chaque situation nationale. Le label FSC est garanti par un système de contrôle indépendant : comme tout système de certification indépendant, ce n'est pas l'organisme émetteur du label – en l'occurrence le FSC – qui le délivre, mais des vérificateurs accrédités.

■ Meubles et objets certifiés FSC

## Le label FSC garantit

- que le bois a été exploité de façon à préserver toutes les richesses de la forêt ;
- que le bois a été exploité en respectant les intérêts des populations locales.

Vous reconnaîtrez les produits labellisés grâce au logo. Le FSC est aujourd'hui le seul système de certification crédible et indépendant existant sur le marché.





# Et les forêts proches de chez nous ?

Même si elles ont tendance à perdre de leur diversité biologique naturelle, nos forêts locales font en général l'objet de politiques de reboisement et sont nettement moins menacées que les forêts tropicales.

La surface boisée de la France a augmenté de 30% en 50 ans : 11 millions d'ha en 1950, plus de 16 millions d'ha en 1999. Huit départements français ont plus de la moitié de leur territoire boisé. Les bois locaux présentent en plus l'avantage d'être économiques en transport et donc de mieux préserver notre planète à tous les égards.

## Alors pourquoi les oublie-t-on ?

■ Parce que les bois tropicaux sont recherchés pour leur esthétique ? Pourtant les bois locaux peuvent être tout aussi beaux.

Sachez que les lazures et les vernis biodégradables permettent d'obtenir toutes les teintes et tous les effets matière désirés sur n'importe quel bois. De plus, avec les bois locaux, vous serez assuré qu'ils n'ont pas été traités auparavant avec des pesticides dangereux interdits d'utilisation dans les pays occidentaux.

■ Parce que les bois tropicaux sont réputés (parfois à tort) pour leur résistance ? Pourtant les bois locaux peuvent être tout aussi résistants.

Tout bois utilisé en extérieur, teck inclus, devient rapidement grisâtre s'il n'est pas traité. Vous pouvez traiter aussi bien les bois locaux pour les rendre plus résistants.

## À connaître : le bois rétifé !

Une alternative écologique et compétitive à de nombreuses essences tropicales.

■ La rétifcation est un traitement thermique :

- qui n'utilise pas de produits chimiques polluants ;
- qui rend les bois feuillus ou résineux de nos régions plus solides et résistants aux intempéries, aux champignons, aux insectes.

■ La rétifcation permet donc de valoriser des essences très répandues en Europe mais souvent boudées par les consommateurs en raison de leur faible résistance telles que le sapin, l'épicéa, le pin maritime, le pin sylvestre, le douglas, le hêtre, le peuplier, le frêne, etc.

■ Ce procédé est utilisable notamment pour le mobilier de jardin, les parquets, les planchers en milieu humide, les bacs à fleurs, les palissades...

■ En France, les essences les plus répandues sont :

- le chêne (*Quercus spp.*),
- le hêtre (*Fagus sylvatica*),
- le peuplier (*Populus spp.*),
- le sapin (*Abies spp.*),
- l'épicéa (*Picea abies*),
- le pin maritime (*Pinus pinaster*),
- le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).



# Conseil n°4 Favorisez les bois de provenance locale !

## Vous pouvez trouver

■ du mobilier de jardin en : châtaignier (*Castanea sativa*), chêne (*Quercus spp.*), hêtre (*Fagus sylvatica*), mélèze (*Larix decidua*), pin (*Pinus spp.*), robinier (*Robinia pseudoacacia*)...

■ des planchers en : aulne (*Alnus glutinosa*), châtaignier, chêne, épicéa (*Picea abies*), érable (*Acer campestre*), frêne (*Fraxinus excelsior*), hêtre, mélèze, merisier (*Prunus avium*), noyer (*Juglans regia*), orme (*Ulmus spp.*), pin, robinier, sapin blanc (*Abies alba*)...

■ des meubles en : pin, chêne, merisier, noyer...

■ des escaliers en : chêne, épicéa, érable, hêtre, mélèze, merisier, noyer, orme, pin, robinier, sapin blanc...

■ des lambris en : bouleau (*Betula pubescens*), chêne, épicéa, érable, hêtre, mélèze, merisier, noyer, orme, pin, poirier (*Pyrus pyrastrer*), robinier, sapin blanc...

## Si vous cherchez du bois rétifé

Vous pouvez contacter le CRITT (club du bois rétifé) qui vous renseignera sur cette nouvelle technique appelée à se développer dans les années à venir.

Site internet [perso.wanadoo.fr/critt-bois/cbr.htm](http://perso.wanadoo.fr/critt-bois/cbr.htm)



Pin

Chêne



Hêtre



Noyer



Châtaignier



Épicéa



Robiniér



Bouleau



# S'informer sur le bois : un véritable parcours du combattant !

La réglementation actuelle oblige le vendeur à préciser sur l'étiquette le nom du bois<sup>1</sup>. Mais même cette peu contraignante obligation n'est pas toujours respectée.

Les appellations affichées sont souvent très générales et peuvent être aussi peu informatives que "bois tropical", "bois exotique", "bois précieux",... Sous le même nom, on peut trouver différentes espèces présentant divers degrés de menace. Quelques exemples :

■ sous le nom commercial de "palissandre" ou "bois rose", se cachent : le palissandre

du Brésil (*Dalbergia nigra*) qui est interdit à la vente par la CITES ; le palissandre d'Asie (*Dalbergia latifolia*) qui est vulnérable mais dont le commerce est encore autorisé ;

■ l'appellation "teck" peut désigner : le teck d'Asie (*Tectona grandis*), essence surexploitée dont l'origine est peu contrôlée ; l'Afrormosia (*Pericopsis elata*) d'Afrique qui est un bois protégé par la CITES ;

■ les étiquettes avec les mentions "bois issu d'une forêt gérée de manière durable" ou "en provenance d'une plantation" ne doivent pas être considérées comme des garanties de gestion durable des forêts.

## Mais alors, que trouve-t-on dans nos magasins ?

Enseigne	Quelques éléments de politiques d'approvisionnement	Membre Club ProForêts <sup>2</sup>
■ Auchan	<p>😊 30% du mobilier de jardin commercialisé en 2003 est labellisé FSC<sup>3</sup>.</p> <p>☹ Dans ses catalogues publicitaires, propose encore des meubles de jardin en bois tropical ne présentant aucune garantie de gestion durable.</p> <p><b>Les Amis de la Terre encouragent Auchan à devenir membre du club ProForêts afin de poursuivre leurs efforts.</b></p>	NON
■ Carrefour	<p>😊 Un modèle de salon de jardin labellisé FSC proposé dans leur catalogue.</p> <p>☹ Bien que membre du Club ProForêts depuis 1998, avancées de Carrefour trop faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utilisation du logo FSC à des fins publicitaires en couverture de son catalogue, malgré l'interdiction de ce type d'usage.</li> <li>■ Promotion d'essences menacées (Keruing - <i>Dipterocarpus</i> spp.), etc. Les pratiques de Carrefour sont en désaccord avec leurs engagements. Pour Carrefour, la protection des forêts semble être avant tout un simple outil de communication.</li> </ul> <p><b>Une exclusion du club ProForêts devrait être envisagée.</b></p>	OUI
■ Castorama	<p>😊 " En France, des treillis de jardin, des planches et des parquets labellisés FSC sont disponibles. "<sup>3</sup></p> <p>☹ Mais alors que 85% des produits bois commercialisés par l'enseigne britannique B&amp;Q sont certifiés FSC, Castorama France récemment rachetée par cette enseigne a encore un long chemin à parcourir pour atteindre le même niveau. Castorama propose en 2003 des meubles en teck. Une campagne d'affichage fait la promotion du teck. Pratiques en désaccord avec leurs engagements au sein du club ProForêts.</p>	OUI

<sup>1</sup> décret du 14/03/86

<sup>2</sup> Le club ProForêts regroupe les entreprises qui se sont engagées à court ou moyen terme à commercialiser du bois ou des produits dérivés provenant de forêts certifiées FSC.

<sup>3</sup> Le label FSC est le seul label disponible sur le marché garantissant une gestion forestière respectueuse de l'environnement, socialement responsable et économiquement viable.

<sup>4</sup> La consommation citoyenne, hors-série pratique n°10, Alternatives Économiques, mars 2003.

# Conseil n°5 Demandez les informations à vos vendeurs !

Les éléments minima pour une bonne information du consommateur :

le nom courant de l'essence, c'est le minimum obligatoire ;

le nom latin de l'essence, cela paraît compliqué de prime abord mais c'est indispensable, puisque souvent, sous un nom commun, se cachent plusieurs essences ;

le pays d'origine.

■ Une petite astuce :

Vous pouvez reconnaître un bois tropical par l'absence de cernes de croissance annuelle.

Les magasins doivent être en mesure de vous renseigner sur ce que vous achetez.

Malheureusement vous constaterez sans doute que la plupart des vendeurs ne pourront pas vous répondre.

Ne vous découragez pas !

Plus le consommateur sera demandeur de ces informations, plus le magasin posera des questions lors de ses achats pour pouvoir mieux satisfaire ses clients.

Enseigne	Quelques éléments de politiques d'approvisionnement	Membre Club ProForêts <sup>2</sup>
■ Habitat	<p>☹ " La charte [concernant la politique en matière d'approvisionnement et d'environnement] est en cours de révision et sera achevée au début de l'année 2003. Habitat ne souhaite pas diffuser ces informations avant l'achèvement de la charte "<sup>3</sup>.</p>	NON
■ Ikea	<p>😊 Ne propose pas de mobilier en bois tropicaux. L'enseigne favorise manifestement les bois des forêts du Nord et la plupart de ses mobiliers de jardin sont en robinier ou en acacia . On trouve des produits bois certifiés FSC.</p> <p>☹ Offre de produits FSC encore insuffisante.</p> <p><b>Ikea doit veiller à ne pas contribuer à la destruction des forêts boréales.</b></p>	NON
■ Leclerc	<p>☹ Selon une étude d'<i>Alternatives économiques</i> : " Le chemin est encore long vers une offre de produits citoyens conséquente. [...] Sa stratégie de vente, proposer des prix les plus bas possibles, étant difficilement compatible avec une démarche de qualité sociale et environnementale ambitieuse. "<sup>4</sup></p>	NON
■ Leroy-Merlin	<p>😊 " L'entreprise s'est donnée pour objectif de ne plus commercialiser que des produits bois FSC en 2005. "<sup>4</sup>. Propose des parquets et du mobilier de jardin certifiés FSC.</p> <p>☹ Dans ses catalogues publicitaires, propose encore des meubles de jardin en bois tropical ne présentant aucune garantie de gestion durable. Appellations floues fréquemment utilisées du style " bois d'Afrique ".</p>	OUI
■ La Maison Coloniale	<p>☹ ■ Enseignes commercialisant essentiellement des essences tropicales.</p> <p>■ Manque de transparence sur les conditions d'achat et de fabrication des meubles.</p>	NON
■ Maisons du Monde	<p>■ Aucune démarche visant à améliorer les filières d'approvisionnement ne semble être développée.</p>	
■ Pier Import	<p>■ Pourcentage de bois provenant d'exploitation illégale probablement élevé.</p> <p><b>Achats de meubles à bannir.</b></p>	